

AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

AUDIENCE/DCI PCNS SE

LES REPONSES NE SONT PAS A LA HAUTEUR

A la suite de notre audience, puis DCI, concernant **le temps de change et de passage des consignes pour la prise et la fin de service des permanents du Poste de commandement de la DZ SE**, les réponses apportées n'ont pas été à la hauteur de nos attentes.



Les solutions
proposées par la
Direction :



A chaque fin de service, annoter un registre pour laisser les consignes au permanent suivant :

Les permanents qui sont déjà lésés sur leur temps de change vont devoir, en plus, remplir un cahier en fin de service, aggravant d'autant plus cet irritant.

Demander au DPX ou à l'ADPX de palier ce souci :

Cela est déjà fait ponctuellement, sauf si ces derniers sont engagés par ailleurs.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Ce sujet occasionne un dépassement imposé et non compensé du temps de service de façon quasiment quotidienne.

Devant le refus de la Direction de prendre sérieusement en compte cette problématique :



L'UNSA Ferroviaire a déposé un préavis qui commencera le 22 décembre 2021.

N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOS REPRESENTANTS UNSA FERROVIAIRE :



VOTRE EQUIPE :

- › Frédéric HARMAND - 06.09.95.58.25
- › **Délégué syndical**
- › Didier CASU - 06.46.00.34.06
- › **Élu CSE**



UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES

45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

